RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Élections Législatives du 18 Novembre 1962

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE — 8me CIRCONSCRIPTION

Centre National des INDÉPENDANTS et PAYSANS

Jean SOURBET
Député
Ancien Ministre



Robert BARRIÈRE
Propriétaire-Exploitant
Conseiller Général

Électrices, Électeurs,

Le 18 Novembre, vous allez voter.

L'Assemblée Nationale a été dissoute.

Les Députés ont été renvoyés devant le Corps Électoral pour avoir voté, à la majorité, la censure contre le Gouvernement.

La censure a été votée pour :

— **Protester** contre le Gouvernement qui ne respecte pas les conditions légales de la révision de la Constitution ;

— **Éviter le risque du pouvoir personnel ;**

— **Sauvegarder le régime démocratique ;**

— **Sauver nos libertés.**

J'avais voté la Constitution de 1958.

J'en reste un ardent défenseur.

Pour assurer la stabilité ministérielle, qui a tant fait défaut à la IVme République, je suis pour son respect et son application loyale.

Dans tous les domaines, la continuité et la permanence de l'action gouvernementale sont les conditions essentielles de la réussite et de la chance de la France.

C'est pour assurer cette permanence que la plupart des formations politiques nationales se sont mises d'accord pour élaborer un programme commun.

Ces mêmes formations n'ont-elles pas déjà ensemble, sous la présidence du Général de GAULLE, participé au Gouvernement qui en Juin 1958, a préparé et fait voter la Constitution ?

Ce programme, le voici :

Respect et application de la Constitution :

— Un Parlement qui légifère et qui contrôle ;
— Un Exécutif qui gouverne dans la stabilité ;
— Un Président de la République qui arbitre !
— Une Justice indépendante ;

Le tout assurant le respect des libertés et de la légalité républicaine.

Expansion de l'économie et du progrès social :

— Réforme fiscale et plafonnement des dépenses de l'État ;
— Équipement rural (adduction d'eau, électrification, voirie, habitat rural, etc...) ;
— Défense et aménagement des prix agricoles (vin, blé, maïs, tabac, bois, élevage, etc..) en vue de leur parité avec les prix industriels ;
— Politique cohérente et rationnelle de l'Instruction Publique (personnel enseignant et constructions scolaires) ;
— Politique sociale agricole tendant à la parité avec le Régime Général ;
— Développement de l'Enseignement Agricole au profit de la Jeunesse Paysanne ;
— Création au stade national d'un organisme régulateur des marchés afin de lutter contre la misère dans l'abondance ;
— Amélioration du sort des Anciens Combattants et des Vieux Travailleurs ;
— Statut de la chasse ;
— Implantation et aide financière pour la création de petites unités industrielles dans nos centres ruraux par le développement d'une politique de déconcentration industrielle.
— Accueil et reclassement de nos compatriotes d'Afrique du Nord après le drame douloureux que nous venons de vivre.

Politique Étrangère et Européenne :

— **Présence active** et rôle de la France dans les organismes Internationaux pour constituer l'Europe économique et politique ;
— **Défense des Intérêts Économiques** et tout spécialement des produits agricoles dans le cadre du Marché Commun ;
— **Réduction de notre aide financière à l'égard des Territoires de l'ancienne Communauté,** afin de ne pas ralentir le développement et l'équipement de notre pays ;
— **Fidélité à l'O. T. A. N. et à l'Alliance Atlantique** pour assurer le maintien de la Paix et l'épanouissement de la personnalité humaine.

Je souhaite que le sérieux et le raisonnable de ce programme répondent à vos aspirations.

Par votre adhésion, vous serez associés à sa réalisation et, avec vous, nous défendrons la République.

Vive la Gironde ! Vive la République ! Vive la France !

Jean SOURBET
Député
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :
Robert BARRIÈRE
Propriétaire-Exploitant
Conseiller Général

CANDIDATS D'UNION RÉPUBLICAINE

SAUVETERRE IMP. PAUVERT - 11-62